



FICHE ACTION 3 – Expression, Initiative et Projets des Jeunes

Domaine : Information Jeunesse

Nom de l'action : Valoriser et soutenir l'expression, l'initiative et les projets des jeunes

Objectifs de l'action :

- Valoriser les expériences réussies de jeunes et favoriser l'émulation
- Soutenir et accompagner les projets individuels ou collectifs de jeunes
- Développer le Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP) : energiejeune.fr

Pour les jeunes volontaires accueillis au CRIJ et dans le cadre de l'intermédiation :

- Proposer aux volontaires de service civique un accompagnement personnalisé
- Aider les jeunes en service civique à structurer leur projet d'avenir au moyen d'un suivi et d'un tutorat, d'une relation permanente, de rencontres, d'échanges de pratiques, d'un entretien de début et de fin de mission, de formations

Moyens de l'action :

Moyens humains :

Quatre informateurs du CRIJ BFC (site de Dijon) qui se relaient quotidiennement pour accueillir le public (Lundi : 13h30-18h, du mardi au vendredi : 10h-12h/13h30-18h).

1/ Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP) / energiejeune.fr :

Au CRIJ BFC, une personne coordonne le Comité Local d'Aide aux Projets en Bourgogne-Franche-Comté et une autre personne est chargée de la coordination départementale (Côte-d'Or) à Dijon.

2/ Service civique :

Au CRIJ BFC, une personne coordonne le service civique en Bourgogne-Franche-Comté et une autre personne (qui est sur le site de Dijon) est chargée de la formation civique et citoyenne et du PSC1.

Moyens matériels et logistiques :

- Locaux mis à disposition par la Ville à la Maison des associations pour accueillir le public et les réunions des partenaires.
- Espace public numérique dans les locaux de la Maison des associations, si nécessaire
- Site Internet dédié au service civique (formation) : www.formationcivique-bfc.fr
- Site Internet dédié au Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP) : energiejeune.fr

- Barnum Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP) / energiejeune.fr, vidéoprojecteur, écran et ordinateurs portables.
- Barnum information jeunesse, kakémono, vidéoprojecteur, écran et ordinateurs portables.
- Véhicule information jeunesse pour les déplacements hors les murs.

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

Région Bourgogne-Franche-Comté : 30 000 €

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Nom de l'action : Valoriser et soutenir l'expression, l'initiative et les projets des jeunes dijonnais.

Description de l'action :

Le comité local d'aide aux projets (CLAP) « Energie Jeune » est un dispositif au service des jeunes de Bourgogne-Franche-Comté de 11 à 30 ans, destiné à favoriser la réalisation de tout type de projet ou talent, individuel ou collectif, à vocation citoyenne, humanitaire, solidaire, sociale, sportive, culturelle.... Agissant comme un « guichet unique », le CLAP est une instance qui rassemble plusieurs partenaires au profit d'un suivi et d'une coordination plus efficaces des projets de jeunes. En mutualisant les compétences, les savoirs et les savoir-faire, et en les coordonnant, il vise la réussite des projets portés par les jeunes tout en assurant une meilleure visibilité et une plus grande complémentarité des ressources.

81 projets & talents accompagnés en 2021

81 projets ou talents (22 à Dijon) impliquant plus de 918 jeunes (400 jeunes à Dijon) ont été accompagnés par le CLAP en 2020 sur la Région Bourgogne-Franche-Comté. 45 d'entre eux ont bénéficié d'une bourse pour un montant total de 43 260€. Chaque porteur de projet a été accompagné par un ou plusieurs membres du réseau CLAP Energie jeune qui comptait 182 référents mobilisables dans l'ensemble de la région en 2021. 21 d'entre eux ont été sollicités pour accompagner les porteurs de projets. 76 entretiens ont été assurés par la coordination régionale du dispositif.

57 prêts de matériel réalisés en 2021

Le parc matériel du CLAP, à la disposition des porteurs de projets et des jeunes talents, s'est étoffé au cours des années 2020 et 2021. Quand les jeunes sollicitent le dispositif pour une aide financière destinée à acquérir un équipement, il n'est pas rare que l'achat soit réalisé directement par le CLAP. Le matériel est alors prêté aux jeunes le temps de leur projet avant de profiter à d'autres jeunes qui expriment le même besoin. En 2021, 57 prêts de matériel ont été réalisés dans le cadre du CLAP sur la Région Bourgogne-Franche-Comté (vitabris, sonorisation, éclairage, caméras, appareils photos, ordinateurs, écrans, vidéoprojecteurs, tentes, ...).

Le CRIJ BFC (site de Dijon) s'est doté d'une sonorisation complète (1 barnum, 4 enceintes, 5 micros, 1 appareil photo, 1 vidéoprojecteur, 1 écran et un ordinateur portable).

Un site Internet rénové :

Le site Internet Energiejeune.fr et son intranet sont régulièrement mis à jour. Tous les modules sont désormais compatibles avec les technologies mobiles et mettent à profit la géolocalisation pour favoriser l'accès des jeunes aux ressources, la mise en réseau des jeunes avec les professionnels et la mise en réseau des jeunes avec les jeunes. Le formulaire de dépôt de projet a été amélioré ; de nouveaux espaces personnalisés sont proposés aux référents, partenaires, jeunes porteurs de projets ; le module de réservation de matériel est en ligne ; la gestion et la mise en ligne des aides aux projets est facilitée ; la

mise en relation entre jeunes porteurs de projets et professionnels est plus efficace ; les publications d'actualités par les jeunes et par les professionnels sont simples et intuitives.

Le service civique : info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté (CRIJ) accueille des volontaires et propose une solution aux structures d'accueil non agréées par l'Agence nationale du Service civique. L'agrément collectif du réseau Information Jeunesse porté par l'Union nationale de l'Information Jeunesse (UNIJ) permet de pratiquer l'intermédiation. Ce principe permet à une structure disposant d'un agrément de mettre à disposition des volontaires au sein d'une autre structure non agréée et dont les offres de missions sont compatibles avec celles de l'agrément utilisé. Dans les faits, cela se traduit par une contractualisation entre le CRIJ et le volontaire et par l'édition d'une convention de mise à disposition liant le CRIJ, le volontaire et la structure d'accueil. Au-delà des formalités administratives, le CRIJ veille au respect de la déontologie du dispositif, à la qualité de la mission proposée et aux conditions de sa mise en œuvre. Il propose aux jeunes volontaires un accompagnement afin de les aider à structurer leur projet d'avenir, un suivi et un tutorat, une relation permanente, des rencontres, des échanges de pratiques, un entretien de début et de fin de mission, des formations.

120 volontaires accueillis par 51 structures d'accueil (2021)

Plus de 120 volontaires ont été accueillis par 51 structures différentes sur la Région Bourgogne-Franche-Comté : 38 associations, 10 communes, 1 EPCI, 3 établissements publics.

773 jeunes inscrits aux formations civiques et citoyennes et PSC1

Une formation civique et citoyenne intégrant la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) doit être dispensée à tous les volontaires en service civique. Cette formation peut porter sur 4 thématiques : les valeurs de la République, la laïcité, l'organisation de la cité, les questions internationales.

Info Jeunes BFC (CRIJ) reconduit chaque année son offre de formation civique et citoyenne. 402 jeunes volontaires ont été formés au PSC1 en 2021 dans le cadre des 55 sessions organisées par le CRIJ avec les Unions départementales des sapeurs-pompiers de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura et de Saône-et-Loire. En parallèle, des formations civiques et citoyennes mises en place par le CRIJ à Besançon, Chalon-sur-Saône, Dijon, Lons-le-Saunier, Montbéliard, Belfort et Vesoul ont profité à 182 jeunes volontaires. La Maison de l'Europe est intervenue dans la plupart de ces sessions de formation.

Dates ou périodes de l'action :

- Comité local d'aide aux projets (CLAP) « Energie Jeune » :

Toute l'année pendant les heures d'ouverture au public du CRIJ BFC (lundi 13h30-18h, du mardi au vendredi 10h-12h/13h30-18h).

- Service civique :

. Toute l'année pendant les heures d'ouverture au public du CRIJ BFC (lundi 13h30-18h, du mardi au vendredi 10h-12h/13h30-18h).

. Présence lors des salons et rencontres liées au service civique.

. Sessions de formation civique et citoyenne (en présentiel ou en visioconférence) et de PSC1, de septembre à juin.

Lieu(x) de déroulement de l'action :

- Locaux du CRIJ (site de Dijon, Maison des associations)

- Sites du réseau information jeunesse de Dijon Métropole (Points Information Jeunesse : Marsannay-la-Côte, Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Longvic).

- Lieux d'accueil des formations civiques et citoyennes / PSC1 en Bourgogne-Franche-Comté (ex : Maison des associations, MJC, foyer des jeunes travailleurs, structures Information Jeunesse, Centre international de séjour, caserne de pompiers...).

Les interventions pourront être décentralisées dans certains quartiers dijonnais.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Tous les jeunes dijonnais de 11 à 30 ans (CLAP), de 16 à 30 ans (service civique) habitant à Dijon ou Dijon Métropole.

Responsables des collectivités, des associations et des entreprises qui souhaitent devenir référents du CLAP/ energiejeune.fr ou accueillir des jeunes volontaires.

Tarifs pratiqués :

Les services du CLAP/ energiejeune.fr sont gratuits.

Les formations FCC et PSC1 sont gratuites pour les jeunes volontaires. Elles sont financées par la structure d'accueil (100 € pour la formation civique et citoyenne, 50€ pour la formation PSC1).

Partenaires :

- Réseau Information Jeunesse de Bourgogne-Franche-Comté
- Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
- Région Bourgogne-Franche-Comté
- Caisse d'Allocations Familiales 21
- Communes partenaires présentes sur le guide des aides aux projets (energiejeune.fr)
- Collectivités, associations et entreprises qui sont associées au CLAP (aides, référents)
- Pôle Emploi
- Organismes qui dispensent la formation civique et citoyenne et/ou PSC1 : ADAPEI du Doubs, APSALC 21, Unis-Cité, BFCl, UFCV, les Francas, la Ligue de l'enseignement BFC ... (cf liste sur formationcivique-bfc.fr)

Critères d'évaluation :

- Nombre de projets et talents accompagnés (CLAP) déposés par les jeunes
- Nombre de prêts de matériel réalisés
- Nombre de volontaires accueillis au CRIJ et dans le cadre de l'intermédiation
- Nombre et types de structures d'accueil
- Nombre de jeunes inscrits aux formations civiques et citoyennes / PSC1
- Nombre d'affiches et de flyers imprimés et distribués (CLAP et service civique)

Budget prévisionnel annuel de l'action :

46 500 € pour 2023

48 500 € pour 2024

49 500 € pour 2025

Participation financière de la Ville :

16 200 € pour 2023

16 200 € pour 2024

16 200 € pour 2025